

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche

**Herausgeber:** Le pays du dimanche

**Band:** 3 (1900)

**Heft:** 127

**Artikel:** Feuilleton du Pays du dimanche : les cantiques d'Yvan

**Autor:** Camfranc, M du

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-249895>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
**Pays du dimanche**

a  
**Porrentruy**

—  
**TÉLÉPHONE**

# LE PAYS

## DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction  
**Pays du dimanche**

a  
**Porrentruy**

—  
**TÉLÉPHONE**

LE PAYS 27<sup>me</sup> année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27<sup>me</sup> année LE PAYS

### NOTES ET REMARQUES

DE

Jean Jacques Joseph Nicol

cordonnier, bourgeois de Forrentruy.

1757-1771

1795-1809

(Suite).

1796

Nous voilà au 7 janvier 1796, et nous sommes aussi avancés avec la guerre qu'auparavant. Tout est d'un prix excessif, et les ouvriers se trouvent sans travail, le plus souvent sans pain.

Dans le temps que l'on récoltait les pommes de terre, et même trois semaines auparavant, les soldats allaient les prendre dans les champs, avec les raves, les carottes, les choux etc. Tout leur était bon. Il a donc fallu récolter toutes les denrées avant qu'elles ne soient mûres. Maintenant on vole les pommes de terre, les raves, les carottes, les choux qui sont enterrés dans les jardins, et cela impunément. On est dans la plus grande misère, sans travail et sans argent !

Le 6 janvier Joseph Stahl cordonnier, ci devant des douze du corps des Cordonniers, est mort subitement à Ferrette.

10 janvier. Le penal de bon grain se paye quatre livres cinq sols, argent de Bâle ; le penal de miéteil deux livres dix sols ; le penal d'avoine une livre cinq sols ; le penal de pommes de terre une livre de Bâle ; la livre de beurre douze sols ; la livre de saindoux douze livres six deniers ; la douzaine d'œufs huit sols. Enfin, tout est en proportion, et tout le monde est sans argent, et les ouvriers sans travail. Voilà notre liberté, mourir de faim !

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 23

LES

### Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Le comte de Ruloff suivait les allées enfoncées sous les ombrages, et serpentant comme des ruisseaux autour des massifs ; puis, tout à coup, il s'arrêtait, hésitant ; quittait le parc Monceau, et venait devant l'habitation de la malade ! Il n'osait pas sonner ; il ne voulait pas montrer aux domestiques son visage pâli, que creusaient de rides profondes, ses nuits d'insomnie et de réveils. Il guettait le docteur, qui, chaque jour, venait à cette heure même.

Timidement, il s'approchait, et d'une voix altérée :

Le 11 Février la femme Rougemont est morte en citoyenne et républicaine.

Le 16 Février, L'hoste, messager du Prince est décédé.

Le 22 Février, jour de la foire, la femme de mon frère Henri est morte du catarrhe (d'apoplexie) chez Petitrichard.

Ignace L'hoste, maréchal et ci devant conseiller de ville est décédé le 6 Mars d'une pleurésie.

La France et l'Empereur d'Autriche ont fait une suspension d'armes pour trois mois, savoir de Décembre 1795 à Mars 1796. L'Empereur a offert de rendre les quatre Représentants du peuple arrêtés en Allemagne. (\*) si on lui rendait le dernier enfant de Louis XVI, qui est une fille âgée de 17 à 18 ans, retenue enfermée à Paris. La France a rendu cette princesse à Bâle pendant la fête de Noël 1795, et l'Empereur a rendu les quatre Représentants. A sept heures du soir, les Représentants entraient dans Bâle, et la princesse sortait de cette ville par le pont du Rhin pour prendre la route d'Allemagne. Il y avait quatre à cinq cents cavaliers qui l'attendaient pour la conduire à son premier logis. Quand elle a passé à Bâle, les rues étaient illuminées.

Entre le 10 et le 12 mars 1796, la fille de Theubet dit « de Pique » qui a été ursuline à Delémont pendant cinq ans, et qui avait fait tous ses vœux, ayant été renvoyée à la maison comme les autres, après la suppression des couvents, est devenue si mondaine qu'elle s'est adonnée à un certain Ador, originaire de St Hyppolithe, gendre d'Henriat ancien officier dans les Gardes Suisses. Elle est accouchée d'un enfant, le 10 ou 12 mars 1796.

Voilà un effet de la liberté !

(\*) C'étaient Beurnonville, et les Représentants du peuple à l'armée du Nord, livrés au prince de Cobourg par le général Dumouriez lors de sa défection, en 1792.

— Comment est-elle ? Espérez-vous la sauver ?

Et le docteur répondait sèchement :

— Je ne puis rien dire ; la blessée est entre la vie et la mort ; son existence tient à un fil.

Et Boleslas reprenait sa marche insensée à travers le grand Paris.

Il espérait que, sous le poids de la fatigue, ses remords allaient enfin s'engourdir. Il ne rentrait qu'avec le soir. Comment supporter le supplice d'une nouvelle nuit sans sommeil.

Une pensée lui vint : forcer ses paupières à se fermer par l'absorption de liqueurs fortes. Souvent il s'était ainsi étourdi, quand ses pertes au jeu avaient été trop écrasantes. Quand on est las de songer, on boit et l'on dort, et quand on dort, on oublie.

Il sonna, et se fit apporter un flacon d'absinthe. On en mettrait le prix sur sa note, il solderait ses dépenses au bout de la quinzaine.

10 mars. La première qualité de grain se vend trente batz le penal ; toutes autres denrées se vendent comme auparavant. On est totalement sans argent. C'est une misère que de vivre.

Beaucoup de monde se rendait à la chapelle de l'hôpital pour y prier : cela dura pendant neuf mois. Tout à coup, pour le dimanche de Quasimodo, en avril 1796, il a été entièrement défendu de s'y asseoir. Les gendarmes s'y sont transportés pour disperser les personnes qui s'y réunissaient pour prier : ils ont fait sortir tout le monde de la chapelle. Le dimanche suivant il a été permis de faire ces prières, mais pas à la chapelle de l'hôpital : c'était parce que le bon Dieu était dans le saint ciboire. Il fut donc permis d'aller à l'église paroissiale de St Pierre qui avait été profanée de toutes les manières ; autrement, on voulait la démolir, ou la convertir en écurie ou en magasin, comme on a fait de l'église des Jésuites. Les gens se rendent maintenant dans cette église paroissiale, plutôt que de la voir démolir tout à fait. Personne ne peut faire ses pâques.

Il faut toujours loger beaucoup de soldats : il y en a je ne sais combien de mille dans notre province.

Le 13 avril 1796, dix maisons ont été incendiées à Chevenez, sur le Mont, vers sept heures du soir : une paire de bœufs y a péri. Le vent de Lorraine soufflait fort et il gela beaucoup : la glace avait trois à quatre doigts d'épaisseur. Voilà des gens bien à plaindre, sans aucune ressource.

M. Pallaïn, ci-devant capitaine dans le régiment du Prince au service de France, est mort à Dornach le 18 avril.

Nous voilà aux derniers jours d'avril. Le pays est rempli de soldats.

Le penal de pommes de terre se vend de dix

Le domestique se retira ; et, fièreusement, le comte de Ruloff emplit son verre.

Ce qu'il voulait, ce qu'il demandait, ce n'était pas l'excitation de la demi-ivresse ; mais le sommeil sans mémoire, l'abrutissement, le coup d'assommoir sur la tête ; le sommeil de plomb, sans un rêve : comme c'était long à venir...

Une seconde fois la main tremblante du malheureux versa, dans le verre, la liqueur brûlante, et ce fut le foudroyement. Il tomba comme une masse sur son lit, la face perdue dans les oreillers.

Toute la nuit il cuva son ivresse.

Et, à dater de ce jour, dans les yeux de ce vivant tombé au fond du gouffre, dans ces yeux qui, jadis, avaient été si beaux et où riait la lumiére, s'établit une stupeur qui n'en devait plus sortir.

Il avait abandonné ses courses à travers Paris ; il ne se rendait même plus avenue Vélasquez pour guetter le docteur ; il oubliait que sa quinzaine à l'hôtel s'achevait, et que, bientôt,

à douze sols ; le penal de grain de quarante cinq à cinquante cinq sols, et on trouve que le grain est à bon marché !

Les ouvriers n'ont pas de travail. On ne gagne rien. Toutes les affaires vont mal. Il n'y a plus d'argent : tout le monde est pauvre. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait plus de cent cabarets dans cette ville.

On a célébré le 29 avril la *Fête des époux*. La garde nationale qui faisait partie du cortège a pris les armes pour faire le tour de la ville. Il y avait trois prêtres (défroqués) qui portaient les armes. C'est la première fois que l'on est allé à l'église des Jésuites pour y prêcher.

Comme on a cédé l'église paroissiale pour faire des prières, ils ont pris l'église des Jésuites pour en faire le *Temple de la Raison*. On a tout démolî l'intérieur de l'église, les autels, images, etc. enfin, on n'a rien laissé que les quatre murs. C'est Jacquot ancien domestique de Mademoiselle de Gléresse qui l'a achetée et qui est à présent président du Pays. Il enlève jusqu'aux dalles, pour bâtrir une maison et une grange sur les étangs.

Le 21 mai, vers midi et demi, il a fait un orage accompagné de grêle qui a fortement endommagé les jardins et les arbres : il est tombé des grêlons de la grosseur d'une noix. Beaucoup de vitres ont été brisées.

Les premiers jours du mois de juin, toutes les troupes qui étaient dans le pays sont parties pour l'armée, car on en a besoin. Les bourgeois font la garde.

La paillardise et le vol règnent à présent : celui qui s'y adonne le mieux est le plus brave !

Le 1<sup>er</sup> juillet de deux à trois heures, un vendredi, il a fait un orage qui a commencé à Cornol. Il est tombé une si grande quantité de pluie que l'eau a enlevé un moulin et noyé un enfant ; une maison a été démolie à Souvey, et une femme a été noyée avec son enfant. L'orage s'est fait sentir à Bremoncourt, à St Ursanne et jusque dans toute la montagne. A Delémont et dans tous les villages des environs, les avoines, les herbes, sont hachées par la grêle.

Des tuiles et des vitres sont brisées en masse à Delémont. Les plus petits grêlons étaient comme des noix, les grands comme des œufs.

Les premiers jours de juillet les assignats tombent à vil prix, on achète cent livres en assignats pour deux batz !

Après les assignats sont vendus les mandats qui sont équivalents. Le cent se donne déjà pour six livres de France.

En juillet 1796 est décédé M. Oeuvray curé à Bressaucourt : il a été inhumé à minuit à cause de la peur des Jacobins.

Prongué le menuisier est mort le 14 septembre. C'était un des plus fameux patriotes : il a aidé à briser le tabernacle de l'église avec Munier. Il est allé jusqu'à injurier le crucifix qu'il avait dans sa chambre, à le jeter par terre, à le

on lui présenterait le montant de ses dépenses.

Toutes les dettes se paient, les humaines comme celles qui s'inscrivent au Grand Livre de l'Éternité ; implacablement et infailliblement sonne l'heure de toute échéance.

Sur la table, il considérait, d'un œil voilé par un reste d'abrutissement, le nouveau litre d'absinthe, qu'il venait de se faire apporter ; le verre qui lui avait servi la veille avait encore toutes les maculatures d'une coupe, qui a contenu un breuvage liquoreux et qui n'a pas été lavé. Peu lui importait ! Toutes ses délicatesses d'homme élégant s'étaient emoussées. Il descendait, peu à peu, au rang de la brute.

— Ah ! dormir de ce sommeil écrasant ; rouler dans les ténèbres de la pensée, n'était-ce pas, pour le malheureux, l'unique trêve et l'unique délivrance ?

(La suite prochainement.)

briser en prononçant des exécration contre Dieu. (')

Ou a brûlé la maison de Lorette (") par exprès, dans la nuit du 20 au 21 novembre : elle a été entièrement consumée sans que personne soit allé pour l'éteindre.

Les œufs se payent neuf sols la douzaine et la livre de beurre onze sols.

En décembre, les œufs se vendent six batz et demi.

Depuis le mois d'août la livre de sucre se vend vingt quatre batz ; le café dix huit batz ; le penal de grain un écu ; le penal de pommes terre cinq batz... enfin, tout est hors de prix à l'exception du grain.

Nous avons toujours des soldats à loger, tous les jours.

Dans ce temps-ci, on a vendu la chapelle de Lorette à vil prix à un nommé Barthélémy. (\*\*) Il a converti cette chapelle en logement, et a fait un grand jardin près de la maison ; il a aussi coupé tous les tilleuls qui étaient autour de la chapelle, et ceux du verger.

Vers Noël, le fils aîné de la Madot a été tué près de l'ancien couvent des Ursulines, d'un coup de couteau dans le bas ventre, vers sept heures du soir, par un nommé Boillat de la Montagne, lequel a été exécuté à Colmar le 26 août 1797.

(A suivre.)

## La Fête-Dieu

une fois de plus sera célébrée dans nos catholiques paroisses sans la pompe solennelle des temps de liberté. La république libérale de Berne a peur des processions... de celles du moins qui sont précédées du signe de la croix.

Toutes les autres, cortèges de musique, d'électeurs, de gymnastes, de baladins, sont permises. Les catholiques n'ont pas la permission d'en faire autant.

Et l'on parle de nos droits et de nos libertés !

*Lauda Sion salvatorem, lauda ducem et pastorem in hymnis et canticis...* Le chant triomphal de l'Eucharistie sera quand même entonné dans nos églises parées de verdure et remplies de croyants en prières ! Car nulle fête n'est aussi poétique, nulle aussi douce au cœur, sinon celle de la première communion. Reviendront-elles les manifestations de la piété publique, si chères au peuple ? Espérons-le et ne cessions de le demander, car c'est un droit de prier dans les rues, puisqu'on a celui d'y parader et d'y chanter

\* \* \*

L'institution de la Fête-Dieu remonte à la première moitié du troisième siècle. Elle est due principalement aux efforts d'une sainte religieuse, nommée Julianne, qui vivait dans une communauté de Cîteaux, près de Liège. Cette pieuse servante de Dieu avait remarqué, avec peine, que le jeudi-saint était en partie consacré au souvenir de la passion de Jésus-Christ, aucune fête spéciale n'avait été établie en l'honneur du Saint-Sacrement.

Après avoir longtemps médité, longtemps, prié, elle se décida, en 1230, à communiquer son idée à l'autorité ecclésiastique. Comme il arrive souvent aux projets qui viennent de Dieu, celui de Julianne fut repoussé, et il fallut à cette

(\*) Le journal de l'avocat Guélat constate qu'avant de mourir P. donna des marques publiques d'un grand repentir.

(\*\*) Il s'agit du bâtiment servant aujourd'hui de grange, et qui était anciennement l'habitation du gardien. A cette époque, le domaine de Lorette, abandonné, devait être exproprié et vendu par la nation.

(\*\*\*) Barthélémy forestier en chef du Mont-Terrible, puis commissaire du gouvernement sous le régime impérial, conserva Lorette jusqu'en 1817. Rachetée par la ville, la chapelle fut rétablie et solennellement inaugurée le 8 septembre 1818. Son entretien incombe à la Fabrique.

pauvre religieuse seize ans d'efforts continus pour obtenir un commencement de réussite.

La ville de Liège fut la première qui adopta et célébra cette belle fête du Saint-Sacrement, la plus joyeuse de toutes les fêtes catholiques, et, en mémoire de cette glorieuse initiative, cette ville en célèbre tous les ans l'anniversaire. En 1846, des prélats et des fidèles de toutes les parties du monde se sont rendus à Liège pour prendre part à cette fête séculaire.

Certaines églises d'Allemagne imitèrent bientôt celle de Liège, et, en 1264, après la mort de la bienheureuse Julianne, le pape Urbain IV autorisa la fête du Saint-Sacrement par une bulle. En 1311, cette bulle fut confirmée par le Concile général de Vienne, et en 1316, par le pape Jean XXII. Ce dernier pape établit la procession du Saint-Sacrement, qui n'avait point encore eu lieu jusqu'alors.

L'office de la Fête-Dieu composé par l'ordre d'Urbain IV, est l'œuvre de saint Thomas d'Aquin. Plusieurs même assurent que ce grand docteur en aurait composé, non seulement le texte, mais encore la musique.

On raconte à ce sujet, une anecdote, qui peut-être n'est qu'une légende, mais qui ne manque pas de vraisemblance.

Urbain IV avait confié la composition de l'office de la Fête-Dieu, en même temps à saint Thomas d'Aquin et à saint Bonaventure, deux grands docteurs, deux grands saints, et deux grands amis ; il se réservait de juger les deux œuvres, et de donner la préférence à celle qui lui paraîtrait la plus digne.

Au jour marqué pour cet examen, les deux religieux se présentèrent au souverain Pontife, tenant chacun un rouleau sous le bras. Thomas le premier lut à genoux son divin poème, qui fit couler des larmes d'attendrissement des yeux du Pape et de saint Bonaventure ; mais à peine la lecture était-elle achevée que ce dernier mit en pièces son rouleau, s'écriant, dans un profond sentiment d'humilité, qu'après ce chef-d'œuvre son ouvrage ne méritait même pas d'être lu.

*Lauda Sion ! Chantons l'hymne sainte en chœur, frères catholiques, et prions pour que la liberté du culte nous soit rendue !*

## LE PORTE-FEUILLE

Après la bataille du Mans, l'armée du général Chanzy se replia sur Laval.

Mal chassés, peu vêtus, par un froid terrible, les moblots s'éparpillèrent sur les routes neigeuses, gagnant péniblement l'étape. Soldats improvisés sous le coup d'un effroyable désastre, sans entraînement, sans préparation militaire, sans la moindre cohésion, avec des officiers plein de bonne volonté mais dans l'ignorance absolue des choses de la guerre, n'étaient-ils pas les envoyer à une défaite certaine que de les opposer aux vieilles bandes de Frédéric Charles ?

Hélas ! n'ayant pas l'embarras du choix faisant flêche de tout bois, certain du reste du courage de ces jeunes recrues, Chanzy ne craignait pourtant pas de les lancer intrépidement en avant ; non, certes, dans l'espérance de vaincre, mais pour sauver tout au moins l'honneur de la France. Eh ! qui sait si la victoire n'eût pas couronné nos efforts si l'affreuse débandade des mobilisés Bretons au plateau de la Tuillerie ? Ah ! il ne faut pas trop leur jeter la pierre à ces pauvres garçons insuffisamment armés, le ventre creux, sans munitions, dont nombre pleuraient de rage à la vue de leur giberne vide !

Les Prussiens avaient donc beau jeu avec ces troupes démoralisées, dont la retraite ressemblait si fort à une déroute. Leurs ulhans dans la pour-